



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 3394

Texte de la question

COMMANDE D'AVIONS PAR AIR FRANCE

M. le président. La parole est à M. Bernard Carayon, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Carayon. Monsieur le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, l'ouverture du salon du Bourget offre l'occasion de rappeler que la compagnie Air France va choisir, pour renouveler sa flotte long-courrier, entre Airbus et Boeing. Cent soixante-douze députés, issus de l'UMP, du centre, du PS et du PC, ont demandé à Air France de faire le choix naturel et légitime du constructeur européen.

M. Jacques Myard. Bravo !

M. Bernard Carayon. L'industrie aéronautique est stratégique ; partout dans le monde, elle est financée et accompagnée par les États. Ses technologies ont une vocation civile et militaire. Le marché mondial est dominé par l'européen EADS et l'américain Boeing. Tout succès commercial, ou toute défaite, dans ce secteur industriel, est donc symbolique et politique.

Or les succès commerciaux d'aujourd'hui financeront la recherche de demain ; ils garantiront notre avance technologique sur nos concurrents asiatiques et américains. Ce marché de 20 milliards d'euros consoliderait et créerait des milliers d'emplois chez nous, la sous-traitance française atteignant 50 % pour l'Airbus, alors que sa part tomberait à 10 % si Air France faisait le choix de Boeing.

Alors que les compagnies américaines s'équipent de long-courriers américains, alors que les européens Lufthansa et Iberia se sont équipés de long-courriers Airbus, Air France a fait jusqu'à présent le choix étrange de s'équiper à 70 % d'avions Boeing.

Air France, monsieur le ministre, n'est pas une entreprise hors-sol : elle a été sauvée de la faillite par le contribuable français, et l'État détient encore 16 % de son capital. Il ne peut se désintéresser ni d'Airbus ni d'Air France, pas plus que l'État américain ne se désintéresse de Boeing, pour reprendre les mots le Président de République.

Le Gouvernement français vient de rappeler au groupe Peugeot qu'une industrie sauvée de la crise par l'État ne pouvait songer à délocaliser ses usines à l'étranger.

Pouvez-vous rappeler aux dirigeants d'Air France qu'il est naturel de promouvoir, dans le respect des règles du commerce international, les meilleurs appareils, issus des territoires que nous représentons et produits par les salariés, ouvriers et ingénieurs, qui sont aussi nos compatriotes ? En un mot, pouvez-vous faire partager à Air France notre fierté d'une Europe industrielle ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur.

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État chargé du commerce extérieur*. Monsieur Carayon, je crois l'avoir dit publiquement dès la semaine dernière : vous, parlementaires, êtes dans votre rôle en défendant l'industrie française et européenne. L'exportation, vous l'avez compris, c'est l'emploi, et l'emploi, c'est notre priorité absolue !

Oui, le Gouvernement français, et singulièrement le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, défendent à travers le monde les produits français et européens. Il serait donc paradoxal que je ne défende pas Airbus auprès d'une compagnie française !

C'est ce que j'ai voulu faire en demandant au président Gourgeon de bien vouloir passer me voir pour m'expliquer ses plans pour l'avenir.

M. Frédéric Cuvillier. On ne dit plus " convoquer " ? (*Sourires.*)

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État*. D'autres pays font de même ; comme le Président de la République l'a rappelé hier, les États-Unis ne s'interdisent pas de défendre les intérêts de leur industrie aéronautique. Mais, je veux être très clair sur ce point, si nous encourageons les ventes d'Airbus, nous le faisons dans le cadre du droit international, et notamment des règles de l'Organisation mondiale du commerce.

M. Jean-Louis Bianco. Que font les Américains ?

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État*. Je veux rappeler à l'ensemble des parlementaires ici présents que le tiers des avions qui volent aujourd'hui dans le ciel américain sont des Airbus ; 10 % des long-courriers sont des Airbus. Notre intérêt est de continuer de vendre ces avions aux États-Unis.

J'invite les parlementaires à ne pas tomber dans le piège du protectionnisme, et dans le débat que certains, à l'extrême gauche, à l'extrême droite ou ailleurs - M. Montebourg, par exemple -, essayent d'instaurer sur le thème de la " démondialisation ". (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) La solution pour nos emplois, ce n'est pas le protectionnisme ; c'est d'être plus compétitifs et de nous battre à l'étranger, avec des règles valables pour tous.

Telle est la position du Gouvernement. Mais je vous remercie de votre mobilisation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3394

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 juin 2011